

Occitanie & Catalogne, terre d'élection des musiques anciennes

Devenez mécène des musiques anciennes

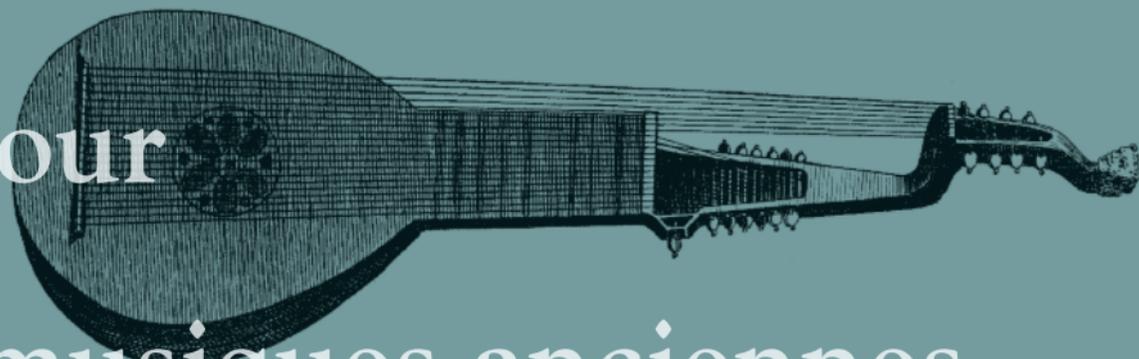
Les Muses en Dialogue

Penser, nourrir, transmettre

l'amour

des musiques anciennes

et du patrimoine.



Ce sont aujourd'hui trois festivals, une académie et un grand rendez-vous annuel que Les Muses en Dialogue proposent aux amoureux des musiques anciennes de notre région :

- deux pionniers, nés il y a plus de trente ans, le Festival de musique à Maguelone, et Musique en Catalogne romane dont nous venons de reprendre les rênes ;
- les Rencontres avec les musiques anciennes en Pic Saint-Loup et leur académie au château d'Assas, qui ont vu le jour il y a trois ans ;
- et enfin, les Journées européennes de musique ancienne, qui nous permettent de fédérer les forces vives de nos musiques en intégrant structures d'enseignement et institutions culturelles.

Ce réseau patiemment tissé est soutenu par les collectivités territoriales (Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, conseils départementaux de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, Métropole de Montpellier, Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, communes d'accueil) et l'État (Direction régionale des Affaires culturelles), mais les dispositions fiscales nous permettent depuis 2008 d'associer plus largement entreprises privées et particuliers. Elles nous ont incité à créer le **Cercle des amis des Muses en Dialogue**. Tous ceux qui le souhaitent peuvent donc devenir mécènes et participer activement au développement des musiques anciennes sur notre territoire tout en étant étroitement associés à nos actions. Nous espérons pouvoir compter sur vous.

L'équipe des Muses en Dialogue

www.lesmusesendialogue.com



festival de musique
à maguelone



JOURNÉE EUROPÉENNE DE
MUSIQUE ANCIENNE

EARLYMUSICDAY.EU



musique
en Catalogne
romane



rencontres avec les
Musiques anciennes
en Pic St-Loup



Les Muses en Dialogue

Cercle des amis

En rejoignant **Les Muses en Dialogue** ■ Cercle des amis, vous contribuez à la pérennisation de ce rendez-vous culturel.

Avantages fiscaux

Grâce au dispositif fiscal entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008, tout don effectué en faveur de l'association **Les Muses en Dialogue** ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Si ce plafond est dépassé, l'excédent est reportable sur les cinq années suivant le versement (loi rectificative n° 2007-1824 du 25 déc. 2007).

Voici un exemple qui vous permettra de comprendre les avantages de la loi sur le mécénat et de calculer la dépense réelle que vous réaliserez en nous soutenant :

Montant de votre don	100 €
Réduction fiscale (- 66 %)	66 €
Dépense réelle	34 €

Rejoignez **Les Muses en Dialogue** ■ Cercle des amis

Il vous suffit de compléter le formulaire ci-dessous et de le retourner accompagné de votre règlement. Un reçu fiscal (article 200-5 du Code Général des Impôts) vous sera adressé en retour.

Ami donateur : don d'un montant inférieur à 300 €

Ami bienfaiteur : don d'un montant supérieur ou égal à 300 €

Nom

Prénom

Adresse

Mobile

E-mail

Montant du don

Versement par chèque

à l'ordre de **Les Muses en Dialogue**

Coupon à remplir, et à envoyer à l'adresse **Les Muses en Dialogue**, 103 allée des Colombes, 34980 Saint-Gély-du-Fesc

Contact : lesmusesendialogue@orange.fr

Les Muses en Dialogue

Cercle des amis



*festival de musique
à maguelone*

rencontres avec les



Musiques anciennes
en Pic St-Loup

musique
en Catalogne
romane

JOURNÉE EUROPÉENNE DE
MUSIQUE ANCIENNE

EARLYMUSICDAY.EU



OCCITANIE
LA REGION
Pyrénées
Méditerranée

www.lesmusesendialogue.com